

## Séance du 26 mars 2024

Présents	<b>GIRAUD Marc, BOYER Véronique, CHANAL Jean, LAURENT Monique, MALEYSSON Xavier, ALIROL Claire, LAGER Joëlle, IGLESIAS Carmen, SAHUC Damien, PAYS Aurélie</b>
Excusés	<b>DOLE Mathieu, GARNIER Vincent, BOUCHET Michel, FERRIER Cédric, DESCOURS Fanny</b>

### **1- Compte Financier Unique**

- **Budget commune**
- **Budget Régie de transport**

Après avoir présenté et commenté le Compte administratif, Monsieur le Maire se retire de l'assemblée et Madame Monique Laurent procède au vote du CFU. Les élus approuvent les résultats définitifs du Compte Financier Unique 2023.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

Après avoir présenté et commenté le budget régie de transport Monsieur le Maire se retire de l'assemblée et Madame Monique Laurent procède au vote du CFU. Les élus approuvent les résultats définitifs du Compte Financier Unique 2023 du budget annexe Régie de Transport.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

### **2 –Affectation de résultats**

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023

Constatant que le compte financier unique présente un excédent de fonctionnement de clôture du budget de la Commune de 98 146.83 €.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré décide d'affecter le résultat comme suit :

#### **VIREMENT A LA SECTION d'INVESTISSEMENT : 92 810.68€**

Prévu au budget 2023(Chapitre 023)

#### **AFFECTATION A LA SECTION d'INVESTISSEMENT : 98 146.83€**

Exécution du virement à la section d'investissement

(Compte 1068)

#### **AFFECTATION A LA SECTION EN FONCTIONNEMENT : 0 €**

Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté

(Compte 002)

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

### 3 – Taux 2024 des taxes directes locales

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les taux de fiscalité directe locale votés en 2023.

Taxes	2023
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	<b>41,10 %</b>
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	<b>79,12 %</b>
<b>Taxe habitation</b>	<b>12,49</b>

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide de fixer les taux suivants :

Taxes	2024
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	<b>41,10 %</b>
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	<b>79,12 %</b>
<b>Taxe habitation</b>	<b>13,79 %</b>

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### 4- Renouvellement ligne de trésorerie

Monsieur Le Maire précise au Conseil Municipal que la ligne de trésorerie arrive à échéance le 05/05/2024. Il propose de la renouveler pour un montant de 200 000,00 € utilisable par tirages et remboursements successifs

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### 5 – Budget primitif 2024- commune

Monsieur le Maire présente et fait lecture des différents articles du budget primitif 2024. Il apporte également des précisions sur les projets prévus en 2024.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve le budget primitif communal pour l'année 2024

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
802 477,67€	802 477,67€	562 819,86€	562 819,86€

**Délibération adoptée à l'unanimité**

#### **6- Budget primitif 2024 – Régie de transport**

Monsieur le Maire présente et fait lecture des différents articles du budget primitif 2024. Il apporte également des précisions sur les projets prévus en 2024.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve le budget primitif de la régie de transport pour l'année 2024.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
10 006,67€	10 006,67€	5 029,51€	5 029,51€

**Délibération adoptée à l'unanimité**

#### **7- École : rentrée scolaire 2024**

- -Réorganisation au niveau du personnel de l'école en cours pour la rentrée prochaine suite à la fermeture de classe
- L'aménagement de la cour d'école est toujours en réflexion

#### **8- Mutiservices**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que, suite à la vente du fonds de commerce du bar épicerie des Hûches par Monsieur PERRET Guillaume, un successeur Monsieur LEBEAU Jean-Michel s'est présenté pour exploiter le mutiservices,

Cette reprise concerne la location des locaux appartenant à la commune pour l'exploitation du bar-épicerie, d'un débit de boisson et de l'agence postale communale.

Le conseil après en avoir délibéré décide de retenir la candidature de Monsieur LEBEAU et de lui attribuer la location du mutiservices et autorise Monsieur le Maire à signer le bail commercial.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

#### **9- Travaux en cours**

- Un mur de soutènement a été réalisé près de l'église
- Les travaux de l'accès à la mairie se poursuivent avec prochainement le coulage du béton désactivé,

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL:**

**VENDREDI 12 AVRIL 2024**

**20h**